

Définition :

Matériau de remblai prêt à l'emploi auto compactant non essorable, livré en camion malaxeur.

Caractéristiques :

- ◆ Très fluide.
- ◆ Résistance mécanique à la compression : 1 à 2 MPa.
- ◆ Enrobe parfaitement les gaines et les canalisations.
- ◆ Exécution de l'enrobage et du remblai en une seule opération.
- ◆ Remise en circulation possible de 24h à 48h après mise en œuvre (*nous consulter en cas de températures basses*).
- ◆ Réexcavation possible sans moyens lourds (simple pelle mécanique).
- ◆ Densité : entre 1800 et 2000 kg/m³.
- ◆ Teneur en air : 15 à 20 %.
- ◆ Permet également de combler des cavités et cuves d'hydrocarbure désaffectées.
- ◆ Permet la suppression des moyens de compactage.

AVANTAGES :

AUTOCOMPACTANT
FACILITE ET RAPIDITE DE MISE EN ŒUVRE
REEXCAVABLE
ECONOMIE DE MATERIEL ET MAIN D'OEUVRE

Domaine d'application :

- ◆ Remblaiement de tranchées.
- ◆ Comblement de tranchées réseaux (télécom, fibre optique, etc.).
- ◆ Remplissage de cavités et de cuves.

Préparation du chantier et précautions d'emploi :

- ◆ Bien fixer les canalisations légères en fond de tranchées (risque de soulèvement).
- ◆ Prévoir un évent dans le cas de remplissage de cuves.
- ◆ Prévoir une signalisation autour des tranchées pour éviter la circulation de piétons et de véhicules pendant les 24 ou 48 premières heures (*attention aux conditions climatiques : la remise en circulation peut retardée par temps froid*).
- ◆ Ne pas utiliser dans les tranchées présentant de fortes pentes longitudinales.

Mise en œuvre :

- ◆ Ne pas ajouter d'eau.
- ◆ Faire malaxer la toupie à grande vitesse pendant 1min/m³ dès l'arrivée du camion sur le chantier. Commencer ensuite la mise en œuvre sans attendre.
- ◆ Déverser directement à la goulotte.
- ◆ Egaliser la surface à l'aide d'un râteau ou d'une raclette.
- ◆ Possibilité de pose d'un repère avertisseur après une première épaisseur de remblai.
- ◆ Proscrire absolument tout compactage mécanique.

Code article CARAYON : RAANE75 (75 kg)
RAANE100 (100 kg)
RAANE150 (150 kg)